

Décret n° 2003-10 du 30 JAN 2003
portant nomination d'un conseiller spécial

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

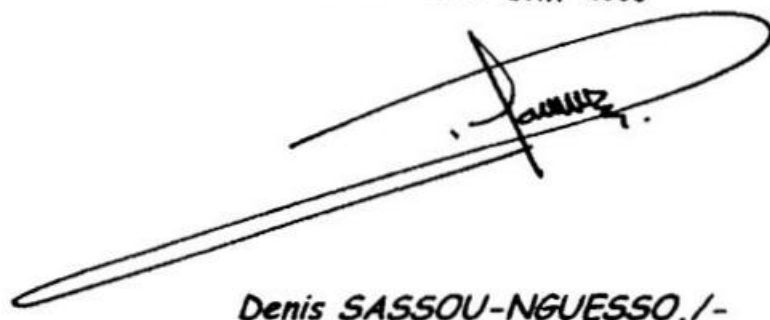
Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République .

DECRETE :

Article premier- Monsieur (Denis) NGOKANA est nommé conseiller spécial du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur (Denis) NGOKANA, sera inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le **30 JAN 2003**



Denis SASSOU-NGUESSO./-